

CONNAITRE LE CHAMP SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Ce document vise à présenter l'organisation d'ensemble du champ social, médico-social et éducatif.

Ce champ d'activité se définit d'abord par des acteurs publics qui détiennent les compétences et les financements. Ils sont de plus en plus les « maîtres du jeu » et des compétences. Il peut ensuite être défini par les différents lieux où s'exerce le social. Il est ensuite défini par les types d'établissements et de structures. Enfin une présentation par catégorie de publics est également faite.

Page	Document	Intitulé
2	Document n° 1	Une grille d'appréhension du social
3	Document n° 2	Santé, social et territoires dans le gouvernement
4	Document n° 3	Les lieux du social et du médico-social
5	Document n° 4	La constitution du champ social (avant 1914).
7	Document n° 5	Les acteurs publics détenteurs des compétences et des financements
8	Document n° 6	Les établissements et services du champ social et médico-social
11	Document n° 7	Les principaux services et établissements sociaux et médico-sociaux (entrée par public)

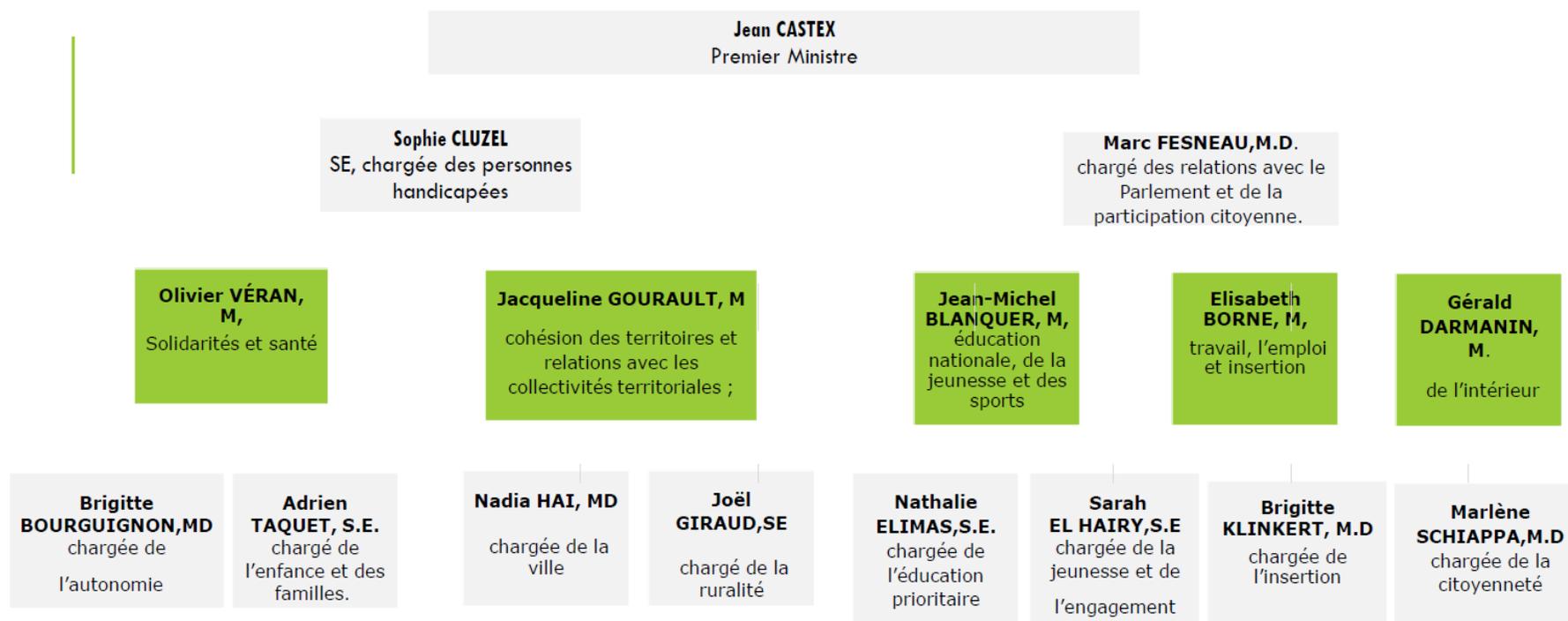
¹ - Sociologue, enseignant-chercheur au CEREP (Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et les Professionnalisations. à l'université de Reims Champagne-Ardenne.
Site personnel : <http://marc-fourdrignier.fr/>

Document n° 1: Une grille d'appréhension du social

Cette grille a plusieurs usages. Elle vise tout d'abord à distinguer quatre sens du mot social. Elle vise aussi à proposer une manière d'appréhender le champ social

<u>Sens du mot social</u>	<u>Appellations possibles</u>	<u>Définition</u>	<u>Objets</u>
<u>Fonctionnement social</u>	Changements sociaux Transformations sociétales	C'est le niveau le plus général qui concerne l'ensemble du fonctionnement de la société à un moment donné	Famille Ecole, Marché du travail,....
<u>Problèmes sociaux</u>	Question sociale Dysfonctionnements sociaux	C'est le niveau qui peut résulter du précédent. Le fonctionnement social peut générer des dysfonctionnements sociaux.	Echec scolaire, Chômage, Précarité Isolement social
<u>Politiques sociales</u>	Politiques publiques Dispositifs	Ce sont les réponses, législatives ou non, qui sont apportées aux problèmes sociaux	Minimas sociaux, allocation d'autonomie Politiques de la ville Structures sociales
<u>Pratiques sociales</u>	Travail social Intervention sociale	C'est ici la traduction concrète de mesures et des dispositifs définis au niveau précédent. Cela passe par des structures des acteurs et des financements	Pratiques d'assistance pratiques d'insertion Action de développement local

Document n° 2 : Santé, social et territoires dans le gouvernement de juillet 2020.



Légende

M: Ministre
MD : Ministre délégué
SE : Secrétaire d'Etat

SANTÉ, SOCIAL ET TERRITOIRES. GOUVERNEMENT DU 26/07/2020

Décrets des 3, 6 et 26 juillet 2020

Document 3 : Les lieux du social et du médico-social

Le social et le médico-social peuvent s'exercer dans des lieux très différents qu'on nomme : établissement, structure, service....

<i>Types de lieu</i>	<i>Définitions</i>	<i>Exemples</i>
Etablissements	Cela correspond aux « institutions » qui prennent en charge totalement des individus qui ont pu être placés ou orientés selon les situations des personnes. Ces établissements assurent l'hébergement, la restauration, l'occupation, l'éducation, le travail...selon les populations accueillies	Institut Médico-Educatif (IME) Foyer de l'Enfance Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
Structures	A la différence des établissements, elles n'assurent pas l'hébergement. Elles peuvent accueillir des personnes pour la pratique d'activités.	Centre social et structures sociaux culturels...GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle...)
Services	Ils correspondent à ce que l'on appelle une prise en charge en ambulatoire : les personnes viennent, sur rendez-vous ou à une permanence pour rencontrer un professionnel (médecin de Protection Maternelle et Infantile, infirmier psychiatrique...)	Protection Maternelle et Infantile Service Social Départemental
Domicile	Le professionnel se déplace au domicile de la personne pour un entretien, un soin, une aide matérielle...	Visite à domicile...maintien à domicile...
Domicile d'un tiers	La personne prise en charge est accueillie au domicile d'une famille d'accueil	Assistant Familial, accueil d'adulte à domicile...
Rue ou lieux publics	Un professionnel « va aller vers.... »	Prévention spécialisée, SAMU Social, SDF
Territoires	La structure et le professionnel vont avoir à prendre en compte un territoire (quartier, ville, intercommunalité)	Politique de la ville, centres sociaux.

Document n° 4 : La constitution du champ social (avant 1914)

Date	Textes officiels	Autres éléments	Pour aller plus loin
1349	Ordonnances introduisant : - l'interdiction de la mendicité ; - l'obligation du travail.		CASTEL.
24 juin 1793	Déclaration des droits de l'homme : Affirmation des droits économiques et sociaux.		ROSANVALLON. La crise de l'Etat Providence.
22 mars 1841	Loi réglementant le travail des enfants : « Première loi sociale en France » ² .		
13 avril 1850	Loi relative à l'assainissement des logements insalubres.		R.H. GUERRAND
26 décembre 1862		Première circulaire impériale accordant aux marins les premières allocations familiales	
15 novembre 1866		Création de la ligue française de l'enseignement par Jean MACE.	CACERES, p. 39.
23 décembre 1874	Loi Roussel : introduction du contrôle des nourrices : première protection de l'enfance.		MARTIN-FUGIER (Anne). La fin des nourrices. <u>Le mouvement social</u> , oct 1978, 11-32.
16 juin 1881	Loi sur la gratuité de l'enseignement.		
26 mars 1882	Loi sur l'obligation de la laïcité.		
24 juillet 1889	Loi relative à la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés : « l'entrée de l'Etat dans la famille ».		DONZELOT. La police des familles.
1893	Loi sur l'aide sociale. Les bureaux d'assistance.		

². Le Monde 20 avril 1999 p. VI

Date	Textes officiels	Autres éléments	Pour aller plus loin
30 novembre 1894	Loi Siegfried sur les habitations à bon marché.		GUERRAND, Annexe 1.
1896		Publication de « Le solidarisme » de Léon BOURGEOIS.	DONZELOT.
22 septembre 1896		Ouverture du 1 ^o settlement français au 36 rue du Chemin Vert à Paris.	GUERRAND-RUPP, p 20.
12 mars 1898		Création de la société des Universités Populaires.	CACERES.
19 avril 1898	Renforcement de la protection de l'enfance : le juge a pouvoir de placer les enfants.		
1898	Loi sur les accidents du travail. Naissance de la « société assurantielle ».		EWALD.
1906		Premier Ministère à vocation sociale : Ministère du travail et de la Prévoyance Sociale	BORGETTO, LAFORE
1909	Loi sur les classes de perfectionnement.		PINELL, ZAFIROPOULOS.

Document n° 5 : Les acteurs publics détenteurs des compétences et des financements

<i>Types</i>	<i>Etablissements Publics ou G.I.P</i>	<i>Collectivités Publiques</i>		<i>Etablissements Publics ou G.I.P</i>
		<i>Etat</i>	<i>Collectivités territoriales</i>	
<i>National</i>	- ANAP, HAS - CNAM, CNAF, CNAV, CNSA, CCMSA	DGCS		
<i>Régional</i>	ARS	DRJSCS	Conseil Régional	
<i>Départemental</i>	Délégation Territoriale de l'ARS, CAF, CPAM	DDCSPP	Conseil Départemental	MDPH
<i>Communal ou intercommunal</i>			Commune Commune nouvelle	CCAS Métropole, CA, CC.

ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance (GIP)	Art 18 loi HPST
ARS	Agence Régionale de Santé (EPA)	Art 118 loi HPST
C.A	Communauté d'Agglomération (EPCI)	Loi du 12/07/1999
CC	Communauté de Communes (EPCI)	Loi du 12/07/1999
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	Loi du 06/01/1986
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole	
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales	
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie	
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse	
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (EPA)	Loi du 30/06/2004
C.U.	Communauté Urbaine	Loi du 12/07/1999
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Décret 2009/1484 du 3/12/2009
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale	Décret 2010-95 du 25/01/2010
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale	Décret 2009-1540 du 10/12/2009
HAS	Haute Autorité de Santé (Autorité Indépendante)	Loi 13/08/2004 assurance maladie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (GIP)	Loi 11/02/2005

Document 6 : Les établissements et services du champ social et médico-social

Type	Exemples
Les établissements et services relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Maisons d'enfants à caractère social (MECS), Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des familles, des foyers de l'enfance ou des centres maternels.
Les établissements et services d'enseignement spécialisé pour mineurs ou jeunes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation	Centres médico-psychopédagogiques (CMPP), Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), Instituts Médico Educatifs (IME) qui regroupent en son sein les Instituts médico-pédagogiques (IMP), Instituts médico professionnels (IMPRO) ou les Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)
Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)	Dépistage et traitement précoce des enfants de moins de 6 ans à risque de handicap.
Les Etablissements et services intervenant dans le domaine de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)	Mise en oeuvre des mesures éducatives ordonnées par l'autorité judiciaire : il s'agit notamment des services d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), des Centres Educatifs Fermés (CEF), des Centres Educatifs Renforcés (CER), des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS).
Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)	les Centres de rééducation professionnelle (CRP) et les Centres de pré-orientation professionnelle (CPO).
Les établissements et services pour personnes âgées	Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ou non (EHPAD, EHPA/logements-foyers...), Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ou les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD).
Les établissements et services pour personnes adultes handicapées,	les Foyers d'Hébergement (FH), les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), les Services d'Accompagnement Médicosocial pour Personnes Adultes Handicapées (SAMSAH)

	<p>les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)</p> <p>les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD).</p>
Les établissements et services pour les personnes en difficulté	<p>les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) auprès des familles, les boutiques de solidarité et les Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU) sociaux.</p>
Les établissements et services pour les personnes confrontées à des difficultés spécifiques	<p>Les Centres de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), les lits halte soins santé et les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT).</p>
Les centres de ressources, les centres d'information et de coordination ou centres prestataires de services de proximité,	<p>mettant en oeuvre des actions de dépistage, d'aide, de soutien, de formation ou d'information, de conseil, d'expertise ou de coordination au bénéfice d'usagers ou d'autres établissements et services.</p> <p>Il s'agit notamment des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) qui ont une mission de coordination des aides visant le soutien à domicile de la personne âgée, les Centres de Ressources pour personnes Autistes (CRA), les centres de ressources pour personnes atteintes de handicaps rares et les Unités d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et socio-professionnelle pour personnes cérébrolésées (UEROS).</p>
Les établissements et services expérimentaux.	
Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).	
Les services mettant en oeuvre des Mesures Judiciaires de Protection des Majeurs (MJPM)	<p>ordonnées par l'autorité judiciaire, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mesure d'accompagnement judiciaire.</p>

Les services mettant en oeuvre les mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial.	
Les lieux de vie et d'accueil	Ex : famille d'accueil dont les deux membres du couples sont agrès comme assistant familial.

Document n° 7 : Les principaux services et établissements sociaux et médico-sociaux (entrée par public)

<p><u>Petite Enfance</u></p> <p>Structures petite enfance</p> <p align="right">ASMAT CAMSP</p>	
<p><u>Enfance Handicapée</u></p> <p>I.M.E. Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P.) Autres établissements spécialisés</p> <p align="right">ULIS SESSAD</p>	<p align="center"><u>Enfants et Jeunes en Difficulté</u></p> <p>Foyer de l'Enfance Pouponnière MECS Foyers</p> <p align="right">AEMO AEMO renforcée ASFAM Prévention Spécialisée Missions Locales</p>
<p><u>Adultes Handicapés</u></p> <p>ESAT Etablissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (E.A.N.M.) Foyers d'hébergement Foyers de vie. FAM Etablissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (E.A.M.) MAS</p> <p align="right">Cap Emploi SAMETH SAJ MJPM SAVS SAMSAH GEM Habitat inclusif</p>	<p align="center"><u>Adultes en Difficulté Sociale</u></p> <p>CHRS CAU</p> <p align="right">Logement d'abord 115 CAARUD CSAPA RSA IAE</p>
<p><i>Service Généralistes et spécialisés : Service social départemental Services sociaux spécialisés (CAF, MSA, CPAM)</i></p>	<p align="center"><u>Personnes âgées</u></p> <p>EHPAD Résidences Autonomie</p> <p align="right">Aide à domicile MAIA Services de Soins Infirmiers à Domicile Services polyvalents d'aide et de soins à domicile Services aux Personnes CLIC</p>

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAU : Centre d'Accueil d'Urgence
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
IAE : Insertion par l'Activité Economique
MAIA : méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
SAMETH : Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile
ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Pour les sigles : <http://glossairedusocial.fr/>

Voir aussi :

Guide pour l'application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques Direction générale de la cohésion sociale Janvier 2018

<https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/1-dgcs-2018-18-a1-guide-3.pdf>